

## **Activités solidaires et espace public local : le cas du pays roannais**

A l'heure de la globalisation et de l'Euro on ne peut penser la démocratie sans interroger les interactions qui unissent le politique et l'économique. Or, les activités se réclamant de l'économie solidaire, parce qu'elles combinent activité économique et projet politique, sont des lieux de lecture privilégiés de ces interactions. Comment rendre compte de l'influence de ces activités sur l'espace public ? Nous avons, de manière assez classique, choisit une enquête de type monographique sur un territoire clairement circonscrit : le pays roannais. Dans un premier temps, nous soulignerons l'importance de l'outil conceptuel « espace public » dans la compréhension de l'économie solidaire, puis nous apporterons rapidement quelques précisions méthodologiques sur notre enquête, enfin nous en livrerons les principaux résultats.

### ***I-L'espace public un concept permettant de mieux saisir la notion d'économie solidaire***

Il existe de nombreuses définitions de l'économie solidaire. Comme nous l'avons souligné dans un travail précédent (Dacheux, Goujon, 2000), suivant que l'on soit élu ou militant, professionnel de l'accompagnement de projets ou chef d'une entreprise d'insertion, les mots pour préciser ce qu'est l'économie solidaire varient profondément si bien que le

constat dressé par des journalistes, il y a six ans, reste toujours d'actualité : « L'économie solidaire reste encore pour beaucoup un concept flou qui recouvre de multiples réalités – de l'association d'insertion à la SARL de services en passant par le groupement d'agriculteurs – et qui manque singulièrement d'homogénéité » (1). Le flou qui entoure la notion d'économie solidaire n'est pas tout à fait levé par la recherche en socio-économie. Pourquoi ? En grande partie, parce que cette matrice pluridisciplinaire saisit de manière insuffisante la dimension profondément politique de l'économie solidaire.

### ***1a) L'insuffisante prise en compte de la dimension politique de l'économie solidaire***

En effet, dans la tradition inaugurée par Max Weber dans « Economie et Société », la socio-économie a voulu se dresser contre l'absurde barrière disciplinaire entre sociologie et science économique. Ce combat est courageux et nécessaire, mais il reste difficile car la discipline d'origine marque encore fortement les approches. Trop souvent les approches sociologiques s'encombrent peu de théories économiques, tandis que les travaux économiques s'appuient sur des références théoriques certes vénérables (Durkheim, Mauss, etc.) mais qui négligent les penseurs actuels (Habermas, Bourdieu, etc.). En conséquence les définitions de l'économie solidaire mettent en lumière une partie seulement de l'objet étudié. Cette difficulté à penser ensemble le fait économique et le fait social explique, en partie, la faible portée heuristique de la notion d'économie solidaire. En partie seulement, car la difficulté à faire vivre, dans l'analyse et au sein des institutions académiques, une interdiscipline qui a forgé le mot « économie solidaire » ne doit pas occulter deux phénomènes importants :

---

1 Extrait d'un encart accompagnant un article consacré à l'économie solidaire dans l'ouest de la France, La Tribune, 20 mai 1996.

- L'institutionnalisation faible mais réelle de l'économie solidaire. La naissance, au printemps 2000 d'un Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire (qui a disparu dans le gouvernement de Raffarin) et la mise en place de « chambres régionales d'économie sociale et solidaire » compliquent singulièrement la tâche du chercheur. D'une part, la circulation de cette notion dans l'espace public s'est accompagnée de glissements sémantiques et de simplifications journalistiques ayant pour effet d'accoler l'étiquette « économie solidaire » à toutes les initiatives économiques poursuivant un but éthique. D'autre part, de nombreux acteurs cherchant à bénéficier de l'aubaine politique se sont soudain réclamés de cette mouvance. Ces deux phénomènes se conjuguant, l'économie solidaire est devenue un label social aux contours gigantesques, que la notion « d'économie sociale et solidaire » veut embrasser, mais qu'elle n'étreint guère.
- L'hégémonie planétaire du libéralisme a engendré un certain nombre de réactions citoyennes qui cherchent à combattre la globalisation économique tant dans le domaine des idées que dans celui des actes. Ce nouveau militantisme qui cherche à allier combat idéologique et pragmatique de l'action concrète (Ion, 2001) est, à bien égard, celui également à l'œuvre dans l'économie solidaire dont la plupart des auteurs – c'est là l'un des rares points d'accord – soulignent qu'il s'agit d'un projet démocratique visant à ne plus laisser l'économie entre les mains des forces du marché et des pouvoirs publics.

Ces deux phénomènes renvoient à la même réalité : la dimension profondément politique de l'économie solidaire. Dès lors, la notion d'économie solidaire ne peut être entièrement saisie par une socio-économie qui lui a donné naissance. Il convient donc de reprendre le travail effectué sur des bases plus larges. D'une part, en partant des nouvelles réalités empiriques engendrées par la reconnaissance publique de l'économie solidaire, d'autre part en utilisant de

nouveaux outils conceptuels permettant d'éclairer les multiples dimensions de l'objet d'étude. Ce programme de recherche ne peut être mené de manière isolée, mais nous avons voulu en illustrer la pertinence et la faisabilité. Les lignes qui suivent doivent donc être comprises comme une invitation incitative à une nouvelle démarche et non comme l'aboutissement de ce programme de recherche.

### ***IB - Espace public et économie solidaire***

La dimension politique est au fondement de l'économie solidaire, nous ne sommes pas les premiers à faire ce constat. D'un côté, de nombreux auteurs rappellent que toute économie (y compris donc l'économie solidaire) est forcément une économie politique, puisque, dans la vie quotidienne, on ne peut penser l'économie en dehors du fait monétaire <sup>(2)</sup> qui, lui-même, possède une double nature : économique et politique (Aglietta, Orlean, 1984 ; Cartelier, 1996 ; Chaskiel, 2000). De l'autre côté, certains acteurs de l'économie solidaire eux-mêmes soulignent cette dimension politique : l'économie solidaire est un « engagement politique par son refus de toute forme d'exclusion, d'inégalités, de dégradation du patrimoine et des conditions de vie, d'un modèle de développement unique imposé à tous les habitants de la planète. » (Collectif MB2, 2001 p. 48). Vision militante confirmée par la recherche, puisque, dans la conclusion d'un ouvrage consacrée aux diverses formes empiriques que revêt l'économie solidaire dans différents pays du monde, Jean-Louis Laville rapporte que : « *L'institution d'économie solidaire peut être appréhendée en tant qu'institution*

---

<sup>2</sup> Il est vrai que la théorie économique classique fait de la monnaie un équivalent général sans impact, in fine, sur le fonctionnement de l'économie réelle, ce que contestent de nombreux économistes, Keynes par exemple (Poulon, 2000), ainsi que les philosophes, sociologues et anthropologues qui ont mené des recherches sur la monnaie (pour une revue de détail de ces travaux lire Cuillerai, 2001).

*intermédiaire dans deux champs qu'elle articule, le champ politique et le champ économique. L'institution d'économie solidaire s'inscrit dans le champ politique comme création d'entité collective dans un espace public conflictuel » (Laville, 2000, p.299). La conséquence logique de ce constat est que la compréhension de l'économie solidaire passe par la prise en compte de sa dimension politique. Or, la dimension politique de l'économie solidaire ne peut pas être totalement mise en lumière si l'on n'utilise pas un projecteur théorique puissant, au fondement même de l'analyse démocratique contemporaine : l'espace public. L'espace public, dans une perspective Kantienne, est le lieu de contrôle et le lieu de légitimation du politique. Il est donc le garant de la démocratie. Habermas a popularisé cette notion et l'a travaillée tout au long de son œuvre. Dans "Droit et Démocratie", la construction habermassienne de l'espace public apparaît clairement comme étant la synthèse de trois approches politiques. La première est d'essence libérale. Elle donne le primat aux droits de l'individu afin d'éviter les dangers des majorités oppressives. La seconde, d'inspiration républicaine, insiste plutôt sur le devoir de participation de l'individu à la chose publique. La troisième est systémique et met l'accent sur la division inexorable de nos sociétés complexes en sous-systèmes autopoïétiques se régulant indépendamment des citoyens. Ces trois théories ne sont pas forcément complémentaires, pourtant Habermas emprunte à chacune d'elle. Selon lui, l'espace public politique "ne peut pas se concevoir comme une institution, ni, assurément, comme une organisation [...]. Il ne constitue pas non plus un système; il admet certaines frontières intérieures, mais, vis-à-vis de l'extérieur, se caractérise par des horizons ouverts, poreux et mobiles (Habermas, 1987, p.387). Au sein de ces frontières poreuses, "la procédure démocratique de législation est conçue de telle sorte que les citoyens fassent de leurs droits de communication et de participation un usage qui soit, entre autres, orienté vers le bien public, usage que l'on peut*

*demander, mais qui ne peut être obtenu de force par le droit*" (Habermas, 1997, p. 492). En nous appuyant sur les nombreuses critiques du philosophe allemand et sur nos propres travaux empiriques, nous avons, dans une recherche précédente (Dacheux, 2000), proposé une nouvelle compréhension de ce concept. Selon nous, l'espace public est tout à la fois :

-Un espace de médiation entre société civile, système étatique et marché.

-Le lieu de légitimation du politique. C'est par l'espace public que les citoyens ont accès aux informations politiques, qu'ils peuvent débattre et se forger une opinion et qu'ils peuvent choisir les personnes qui exerceront le pouvoir politique. C'est par l'espace public que les citoyens se sentent non seulement destinataires du droit, mais aussi auteurs de ce droit.

-Un espace symbolique qui, comme le rappelle le philosophe Etienne Tassin (1989), permet de relier entre eux des individus n'appartenant plus à des communautés traditionnelles. L'espace public est le fondement de la communauté politique.

-Une scène d'apparition où des acteurs défendant des intérêts différents proposent des versions contradictoires d'un phénomène social en émergence (Arendt, 1983).

On le voit, la notion d'espace public est centrale dans la compréhension de l'économie solidaire puisqu'elle permet d'éclairer la constitution du lien social et politique, d'appréhender la construction d'une représentation politique d'un fait social (ici, l'économie solidaire) et de comprendre les mécanismes de médiation et d'influence entre les acteurs de la société civile, les élus et les agents économiques.

## **II – Les conditions de l'enquête**

Nous avons mené ces recherches dans un territoire géographique ayant une forte tradition historique le pays roannais.

### ***II A) Quelques caractéristiques socio-économique du pays roannais***

Ce territoire est situé au centre est de la France à moins de 100Km de Lyon. Il regroupe environ 80 000 habitants dont la moitié pour la ville de Roanne. C'est un bassin à forte tradition ouvrière qui connaissait et qui connaît toujours un fort développement de la Vie associative : plus de 400 associations pour la seule ville de Roanne. Longtemps le pays roannais fut grâce au textile qui donnait de l'ouvrage à l'homme et à la femme relativement prospère. Aujourd'hui c'est un territoire en crise qui a perdu plus de 10 000 emplois dans les dernières années. Cette crise couplée à la forte tradition associative font que les initiatives d'économie solidaire sont relativement nombreuses.

### ***II B) Méthodes d'enquêtes***

Il y a cinq ans nous avons fait un premier repérage de ces initiatives solidaires. Nous n'avons adopté aucune définition normative de l'économie solidaire, et avons répertorié de quatre-vingt initiatives liant l'économie et la solidarité, que ces initiatives soit d'origines associatives, entrepreneuriales, administratives ou politiques. Sur la base de cet échantillon

que nous avons tenté de mettre à jour régulièrement, le groupe de recherche auquel j'appartiens, le GRIL, a mené quatre types d'actions :

-Une journée de mise en relation des différents acteurs (septembre 1998) qui a permis aux différents acteurs de mutualiser leurs expériences.

-L'observation participante de trois ans dans un projet nommé « Pôle d'initiatives citoyennes ». Projet qui fut conduit par une vingtaine des acteurs présents à la journée que nous avons initiés.

-Des enquêtes par questionnaires, conduite par des étudiants sous la direction des chercheurs du Gril. Enquête portant aussi bien sur le type d'actions menées et la population visée que sur la perception que ces acteurs se font de l'économie solidaire.

-L'organisation d'un séminaire mélangeant chercheurs élus acteurs et simples curieux. Ce séminaire s'est déroulé sur l'année 2001-2002 au rythme d'après une réunion toutes les deux mois (six séances au total).

Ces quatre types d'actions nous ont permis de recueillir un matériel empirique important. C'est l'exploitation de ce matériel empirique collectif, couplé à un travail épistémologique personnel que j'ai conduit au CNRS sur la notion d'espace public qui me permet de soumettre aujourd'hui à la discussion les résultats suivants :

### III) RESULTATS

La plupart des analystes de l'espace public s'accordent sur le fait suivant : l'élargissement de l'espace public s'accompagne de son dépérissement. Ce paradigme du

dépérissement est alimenté par deux traditions de recherches, d'une part, dans la lignée de l'Ecole de Francfort, de nombreux auteurs dénoncent la marchandisation de l'espace public qui s'opère via la marchandisation de l'espace médiatique (Bourdieu, 1998 ; Miège 1995), d'autre part, de nombreux politologues observant les dispositifs institutionnels mises en place par les pouvoirs publics dans les procédures de consultation concluent :

- a) soit à l'impossibilité empirique d'une démocratie délibérative (Blondiaux, Levêque, 1999),
- b) soit à la mise en place de manipulations symboliques visant à relégitimer un système représentatif en crise (Romi, 1999).
- c) Soit, aux surgissements de micro espaces publics dynamiques mais qui ne sont pas reliés les uns aux autres (Bastien , Neveu, 1999)

Or, l'analyse des pratiques d'économie solidaire faites par la socio-économie (Laville, 2000) et les acteurs eux-mêmes (Collectif MB2, 2001) va à l'encontre de ce paradigme en montrant que ces initiatives d'économie solidaire participent la création d'« espaces intermédiaires » (Rouleau-Berger, 2003) » favorisant l'accès à l'espace public des personnes marginalisées et le renouveau des pratiques et des discours militants au sein même de l'espace public. Notre propre enquête menée dans un territoire en crise confirme ce diagnostic. Il faut donc remettre en cause le paradigme du dépérissement et, au contraire, saisir les nouvelles dynamiques et les nouvelles configurations de l'espace public.

### ***III B) Le nouveau visage de l'espace public local***

Localement les acteurs de l'économie solidaire parviennent à dynamiser l'espace public local et élargissent les fonctions de ce dernier. En effet les expériences roannaises que nous

avons analysées montre que l'espace public local n'est pas seulement le lieu de débats publics locaux. Grâce aux initiatives solidaires, l'espace public local devient également

### **a-Un espace de co-construction de l'offre et de la demande de services relationnels.**

Contrairement à des activités économiques classiques, les pratiques de l'économie solidaire sont mises en place dans un cadre collectif. Comme le montre clairement l'analyse de la Régie de quartier de Roanne, il n'y a pas d'un côté un entrepreneur et de l'autre des clients qui se rencontrent par les mystères de la main invisible du marché et les forces séductrices de la publicité, mais des hommes et des femmes qui cherchent ensemble à construire un service le plus satisfaisant possible. En l'occurrence des citoyens du quartier qui ont la responsabilité de la gestion de la régie, des habitants qui ont certains besoins et payent un service, les pouvoirs publics qui subventionnent une partie du fonctionnement, des salariés qualifiés qui encadrent des personnes en difficulté dans la réalisation des services négociées entre les habitants et la régie de quartier. Ces observations sur la régie de quartier recourent les observations faites par Laurent Gardin à propos des entreprises sociales (Gardin, 2003) et par Bernard Eme et Jean Louis Laville à propos des services de proximité (1995)

### **b) Un lieu de reconnaissance**

Les séminaires que nous avons animés ont révélé combien la plupart des initiatives solidaires remplissait un rôle de revalorisation des individus. A l'image de Chom 'actif, il ne s'agit pas seulement de remplir une fonction de solidarité (en l'occurrence, une aide à la recherche d'emploi), mais surtout de changer le regard que les autres, notamment les acteurs sociaux et les pouvoirs public ont sur vous, ce que l'on nomme aujourd'hui, une lutte pour la

reconnaissance (Honnett, 2000). Parce qu'elles instituent en leur sein, des espaces de délibération, les initiatives solidaires permettent souvent aux exclus de renouer avec l'expression publique, dans un espace protégé. Peu à peu ces espaces d'expression où l'individu peut exposer ses problèmes à des personnes qui vivent la même difficulté que lui peut devenir un espace où parfois un nous revendicatif se constitue (Chom'actif) et où en tout cas la stigmatisation n'est plus intériorisée comme dans le cadre de l'accompagnement collectif d'un groupe de RMISTE mis en place par des assistances sociales du Conseil général. Précisons que l'une de ces assistantes sociales fait partie d'un SEL ce qui explique sans doute cet intérêt porté à la revalorisation individuelle par l'accompagnement collectif. Les expériences relatées par Isabelle Guérin sur la finance solidaire dans des groupes de femme (Guérin, 2003)<sup>o</sup> et de Daniel Cerézuelle (2003) sur l'auto-production, recourent nos observations et montre bien comment, localement, l'économie solidaire permet aux individus de se reconnaître en tant qu'habitant et en tant que citoyen et par la même peut les conduire à se faire reconnaître par l'administration et le pouvoir politique. Ce qui montre bien, au passage, que l'activité et la citoyenneté ne s'excluent pas l'un l'autre (Laville, 1999).

### **c-un espace de concertation où peuvent tomber des préjugés**

Parce que l'économie solidaire est une démarche collective de développement local durable, elle met en place des espaces de concertation, des comités de pilotage où les différents acteurs peuvent se parler, directement en face à face, ce qui n'est jamais simple et qui parfois donne lieu à des coups de colères, mais qui, souvent, permet de faire tomber une partie des préjugés. L'observation participante à l'élaboration d'un pôle d'initiatives citoyennes nous a permis de voir comment le simple fait de se rencontrer dans un lieu

« neutre » (en l'occurrence l'IUT de Roanne), permet à des acteurs de s'apercevoir que derrière l'étiquette « patron », « Rmiste », « Banquier », « fonctionnaire », il y a des êtres de chair et de sang qui ne sont aucunement réductible aux stéréotypes qui circulent sur leur statut.

#### **d-Un espace de médiation entre les services publics, les acteurs économiques et les citoyens.**

Face aux baisses de moyens de l'Etat providence et aux carences des services privés émergent des services solidaires. Pour éviter une cannibalisation de ses services entre eux, les acteurs privés, publics et solidaires peuvent parfois se rencontrer pour, à partir de logiques propres, participer ensemble au développement local. L'exemple le plus parlant dans le pays Roannais est sans doute le projet de « maison du développement social et solidaire du roannais ». Projet piloté par un collectif informel regroupant des élus de la communauté de commune roannaise, un représentant du MEDEF, le délégué local de la direction départementale du travail et de la formation professionnelle et le président de l'association EPICEAS (Entente pour des initiatives citoyennes d'économie alternative et solidaire<sup>o</sup>. Projet dont l'étude de faisabilité vient d'être lancée et qui ressemblent à d'autres initiatives comme la maison d'économie sociale et solidaire de Basse Normandie. L'exemple le plus poussé de collaboration entre les différents acteurs du développement local étant sans doute l'expérience menée dans le domaine des services de proximité dans la région du Nord-pas-de-Calais sous la présidence de Marie Christine Blandin.

\*\*\*

Les activités d'économies solidaires sont, au niveau local, l'exemple de Roanne le montre clairement, capable de dynamiser un espace public local. Cependant, il convient d'apprécier ce résultat dans le contexte qui est le nôtre. D'une part, quelques initiatives locales réussies ne permettent pas de remettre en cause le processus mondial de globalisation libérale de l'économie. D'autre part, ce dynamisme de l'espace public local, ne remet pas en cause la crise démocratique qui secoue les pays européens. En effet, la multiplication des initiatives solidaires comme les SEL, les maisons de chômeurs, les collectifs de femmes ou les universités du citoyen sont les révélateurs d'un malaise social et politique profond. Si ces expériences visent à créer des espaces collectifs, des lieux d'inter connaissance où chacun peut rencontrer et connaître l'autre, c'est justement parce que ces lieux intermédiaires, sas entre la sphère domestique et l'espace public, sont aujourd'hui nécessaires. La sociabilité spontanée est mise à mal par le processus d'individuation propre à la modernité, par l'éclatement des espaces vécus (les lieux de vie d'habitation, de travail, de loisir ne sont plus que très rarement concentrés sur une commune) et par une socialisation par le travail de plus en plus faible soit en raison du chômage, de la précarité ou des modalités internes d'organisation (par exemple le marketing interne qui met en concurrence les salariés les uns avec les autres). Autrement dit l'accès à l'espace public, à l'expression concrète de la citoyenneté devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que le monde du travail ne joue plus son rôle intégrateur. Plus que le moyen miracle d'intégrer les populations marginalisées dans l'espace public, l'économie solidaire est le révélateur de

la dynamique inquiétante de l'espace public. D'un côté, des couches moyennes qui s'investissent dans l'action et le combat politique, de l'autre des classes populaires qui tendent se retirer de ce combat devenu trop difficile pour elles tout en cédant aux sirènes des populismes xénophobes prétendant mener ce combat pour elles. L'économie solidaire est donc, simultanément, un moyen de dynamiser l'espace public local et le révélateur de l'affaiblissement du lien politique.

## Bibliographie

- Alcoléa A. M. (1999), " De l'économie solidaire à l'économie solidaire territoriale ", La Varenne communication à la journée d'études " Les autres figures de l'économie ".
- Aglietta M., Orléan A.(1984), La violence de la monnaie, Paris, PUF.
- Archambault A (1995). " L'économie alternative, forme radicale de l'économie sociale ". RECMA, N°256.
- Arendt H. (1983). - La condition de l'homme moderne. - Paris : Calman-Levy.
- Bastien F. Neveu E. (1999) Espaces publics mosaïques, Rennes : PUR.
- Blondiaux L., Levêque S. (1999), "La politique locale à l'épreuve de la démocratie" in C. Neveu, Espace public et engagement politique, Paris : L'Harmattan.
- Bourdieu P. (1998), Sur la télévision, Paris, Liber.
- Bourgeois F. (2000), " Les profils multiples de l'épargne solidaire ", Problèmes économiques, N°2677.
- Cartelier J. (2001), "La monnaie : du concept économique au rapport social.", Sciences de la société, N°52.
- Cartelier J. (1996), La monnaie, Paris : Flammarion.
- Cérezuelle D. (2003), « Auto-production et développement social », Hermès, N°36.
- Chaskiel P. (2000), « L'étonnante neutralisation de la monnaie », Sciences de la société, N°50/51.
- Collectif MB2 (2001), Pour une économie alternative et solidaire, Paris, L'harmattan.
- Combemale P. (1998), " Circuit économique ". Cahiers Français, N°279.
- Cuillerai M. (2001), La communauté monétaire, Paris, L'harmattan.
- Dacheux E. (2000), Vaincre l'indifférence : le rôle des associations dans l'espace public européen, Paris, CNRS Editions.
- Dacheux E. Goujon D. (2000), " L'économie solidaire à l'aube du troisième millénaire ", Organisations et territoires, Vol 9, n°2.
- Eme B, Laville J.L. (1995), « Economie plurielle, économie solidaire », la revue du Mauss, N°4.
- Ferraton C.(2001), " Les points de convergence entre l'associationnisme des années 1830-1838 et l'économie solidaire contemporaine ", actes du séminaire d'économie solidaire de l'université de la vie coopérative, I.U.T. de Roanne, à paraître aux publications de l'université de Saint Etienne.
- Gardin L. (2003), « Entreprise sociale et droit social », Hermès, N°36.
- Guèrin I. (2003), « Espaces de médiation et autonomie féminine », Hermès, N°36.
- Guigue B. (2000), " Qu'est-ce que l'économie solidaire ? ", Problèmes économiques, N°2677.
- Gueslin A. (1998), L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle, Economica.
- Habermas J. (1997), Droit et démocratie, Paris, Gallimard.
- Harscoët G (2000), Au cœur des nouvelles régulations économiques, Cultures en mouvement, L'économie solidaire, n°31 octobre.
- Ion J. (2001), *L'engagement au pluriel*, St Etienne, PUSE.
- Laacher S. (2000), " Les systèmes d'échange local ", Problèmes économiques, N°2677.
- Lipsey R., Steiner P., (1985), Analyse économique, Editions Cujas, Paris.
- Laville J.L. (2000). Economie solidaire : une perspective internationale, Paris, Desclée de Brouwer.
- Laville J.L. (1999), " La démocratisation du travail par l'économie solidaire ", Roanne, communication aux Rencontres nationales de l'économie solidaire.
- Lipietz A. (2001), " Du halo Sociétal au tiers secteur ", à paraître dans C. Fourel " Tiers, secteur ", Paris, l'Harmattan.
- MIÈGE B., " L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté " in PAILLART, I. (dir), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : Ellug, 1995.
- Poulon F. (2000), « La monnaie dans les théories économiques », Les cahiers français, N°297.
- Prades J. (2000), « La nouvelle économie sociale devant ses pièges » in « efficacité versus équité en économie sociale, Paris : L'harmattan.
- ROMI R., " Les pratiques de concertation en matière d'environnement ", in CURAPP, *La démocratie locale*, Paris : PUF, 1999.
- Rouleau-Berger L. (2003), « Economie plurielle, non-reconnaissance publique et production d'espaces intermédiaires » Hermès, N°36

Russo J. (1997), Dictionnaire de philosophie, 1997.  
Servet J.M. (1999), Exclusion et liens financiers, Economica  
Tassin E. (1991). - "Espace commun ou espace public?". - Hermès, N°10.  
Viard B. (1998), “ Pierre Leroux et les premières associations en 1830 ”, MAUSS, N°11.  
Vienney C. (1994), L'économie sociale, La Découverte, Paris.